



CONSEIL DES
MANUFACTURIERS
DE CONTENANTS
MULTICOUCHES 

RecyclonsLesCMC.ca

Événements à venir



Du 20 au 21 septembre 2022
Conférence sur l'intendance
canadienne

Le CCMCM est fier de commanditer la [Conférence sur l'intendance canadienne](#), qui se tiendra au Metro Toronto Convention Centre. La directrice générale du CCMCM a hâte de participer à cet événement engageant et stimulant qui se déroule à tous les deux ans.

Événements passés

La directrice du CCMCM a pris part au [Salon des technologies environnementales du Québec](#) qui a eu lieu à Québec les 17 et 18 mai dernier.

Le CCMCM fut un fier commanditaire de la [conférence annuelle du Municipal Waste Association](#), laquelle s'est déroulée à Huntsville, en Ontario, du 24 au 26 mai dernier.

Le CCMCM fut un fier commanditaire du [Canadian Waste to Resource Conference](#), lequel s'est tenu à Blue Mountain, en Ontario, les 30 et 31 mai dernier. La directrice générale du CCMCM a animé un panel portant sur la responsabilité élargie des producteurs.

INFOLETTRE DU CONSEIL CANADIEN DES MANUFACTURIERS
DE CONTENANTS MULTICOUCHES

Été 2022

NOUVEAU FONDS POUR REDYNAMISER LE RECYCLAGE DES CONTENANTS MULTICOUCHES EN ONTARIO

UNE BAISSÉ INQUIÉTANTE DU TAUX DE RÉCUPÉRATION DÉCLARÉ DES CONTENANTS MULTICOUCHES D'ALIMENTS ET DE BOISSONS EN ONTARIO A ÉTÉ OBSERVÉE CES DERNIÈRES ANNÉES.

Le taux établi par Stewardship Ontario, qui était de 52,7 % en 2019, se situe maintenant à seulement 40,3 %. La situation en Ontario, province la plus peuplée du Canada et plus gros consommateur de contenants multicouches, est particulièrement préoccupante. Notons qu'aucune régression de la sorte n'a été observée ailleurs au pays.

Le taux de récupération des contenants multicouches en Ontario se calcule en divisant la quantité estimée de contenants multicouches post-consommation vendue à des recycleurs par les centres de tri au cours d'une année donnée par la quantité de nouveaux contenants multicouches que l'on estime avoir été mise en circulation par les producteurs dans la province au cours de la même année. Bien que les raisons exactes de la baisse du taux de récupération demeurent incertaines, les difficultés récemment rencontrées par certains programmes de recyclage résidentiel en Ontario, notamment la pandémie de COVID-19, les pénuries de main-d'œuvre, l'accès aux technologies et les conditions du marché, sont des facteurs probables.

Parmi les efforts déployés pour remédier à la situation, le Conseil canadien des manufacturiers de contenants multicouches a procédé en mai dernier au lancement d'un nouveau programme de financement. Jusqu'à 70 000 \$ ont été mis à la disposition des municipalités et des entreprises de gestion des matières qui exploitent un centre de tri en Ontario, ainsi qu'à l'ensemble des régies locales de services publics, des autorités responsables de la gestion des matières résiduelles, des organismes à but non lucratif et des diverses autres entités participant au recyclage résidentiel.

suite à la page 2...



Jusqu'à 70 000 \$ disponibles
pour faire croître le recyclage des
contenants multicouches en Ontario

Soumettez-nous votre proposition
au plus tard le 4 juillet



CONSEIL DES
MANUFACTURIERS
DE CONTENANTS
MULTICOUCHES 



INFOLETTRE - ÉTÉ 2022

Tout projet mis de l'avant par les organisations susmentionnées qui vise à accroître la récupération des contenants multicouches dans la province est admissible à recevoir une partie des fonds, lesquels peuvent être appliqués à toute initiative pertinente, y compris les services de consultation, les audits, les projets pilotes, l'achat de nouveaux équipements, le réaménagement de centres de tri et les campagnes de sensibilisation. Les contenants multicouches n'ont même pas besoin d'être les seuls produits visés; ceux-ci peuvent faire partie d'un projet plus étendu.

Les ambitieux préparatifs en cours dans la province en vue de la transition vers un programme des boîtes bleues sous l'entière responsabilité des producteurs retiennent bien entendu largement l'attention et l'énergie des acteurs du secteur ces jours-ci. Le Conseil canadien des manufacturiers de contenants multicouches estime que cette période constitue néanmoins une occasion propice pour les fournisseurs de services - tant publics que privés - d'apporter des améliorations afin de se préparer à l'entrée en vigueur du nouveau système et de se positionner en tant que partenaires stratégiques à long terme des organismes de responsabilité des producteurs (ORP). La présentation d'une demande pour l'obtention d'une partie des fonds disponibles dans le cadre du programme de financement peut faciliter ce processus.

[Apprenez-en davantage](#) sur ce programme et sur la façon de faire une demande. La date limite pour soumettre une proposition est le 4 juillet 2022.

REFONTE DU PROGRAMME DES BOÎTES BLEUES DE L'ONTARIO : VOICI À QUOI S'AFFAIRENT LES ORP ET DE QUELLE MANIÈRE ILS PRÉVOIENT D'APPUYER LE RECYCLAGE DES CONTENANTS MULTICOUCHES

Ce n'est pas une exagération de dire que la mise en place du nouveau programme ontarien des boîtes bleues fondé sur la responsabilité élargie des producteurs (REP) n'est pas une mince affaire. Pour injecter un élément de concurrence, les décideurs provinciaux ont encouragé la participation de plusieurs organismes de responsabilité des producteurs (ORP) dans le nouveau système dont la mise en œuvre graduelle doit commencer d'ici un peu plus d'un an. Trois ORP fournissant l'ensemble des services ont conséquemment répondu à l'appel : [Circular Materials Ontario \(CMO\)](#), [Resource Recovery Alliance \(RRA\)](#) et [RYSE Solutions](#), qui doivent maintenant collaborer. Un quatrième ORP, complémentaire aux trois autres, [Canadian Beverage Container Recycling Association \(CBCRA\)](#), fait également partie du groupe pour aider à la collecte hors foyer des contenants de boissons.

Pour tenter de faire la lumière sur ce dossier en constante évolution pour les utilisateurs de contenants multicouches (soit les producteurs de boissons et



d'aliments qui utilisent des contenants à pignon ou des contenants aseptiques pour emballer leurs produits) et les partenaires du secteur du recyclage en Ontario et partout au Canada, et pour nous aussi, il faut le dire, le Conseil canadien des manufacturiers de contenants multicouches a récemment communiqué avec ces quatre organismes. Tous ont eu la gentillesse de prendre un peu de temps pour répondre à nos questions et ce qui suit est un aperçu de ce que nous avons appris.

suite à la page 3...



CONSEIL DES
MANUFACTURIERS
DE CONTENANTS
MULTICOUCHES

3



INFOLETTRE - ÉTÉ 2022

Bien que les ORP doivent collaborer pour concevoir et éventuellement exploiter un système commun de collecte, ils seront en concurrence quant à ce qui adviendra des matières une fois collectées et à la manière de servir les producteurs. Les utilisateurs de contenants multicouches, comme tous les autres producteurs, devront donc choisir l'un des ORP pour satisfaire à leurs nouvelles obligations en matière de recyclage dans la province. Chacun des trois principaux ORP propose une offre légèrement différente pour répondre à ces besoins. CMO, par exemple, met de l'avant son modèle à but non lucratif dirigé par les producteurs; RRA, quant à elle, souligne la vaste expérience de son personnel en matière de programmes REP partout au Canada et, enfin, RYSE insiste sur son approche personnalisée qui est particulièrement bien adaptée aux producteurs de petite et moyenne taille. Tous sont en train de recruter des producteurs et de plus amples informations sur tout ce qu'ils proposent sont disponibles sur leurs sites Web. Or, CBCRA se distingue un peu des autres à cet égard. Grâce à un partenariat avec CMO, les producteurs de boissons qui s'associent à ce dernier sont automatiquement aussi représentés par CBCRA.

CMO soumettra un premier rapport à l'autorité réglementaire de l'Ontario, soit l'Office de la productivité et de la récupération des ressources ou Resource Productivity and Recovery Authority (RPRA) en anglais, qui décrira le fonctionnement du nouveau système. Le rapport, qui est attendu le 1er juillet, contiendra un plan pour la collecte des matières acceptées dans les boîtes bleues sur des sites mandatés par la nouvelle loi (nommés les « sources admissibles ») qui comprennent les résidences, les écoles et des endroits publics désignés, comme certains parcs et terrains de jeux municipaux. Le nouveau système doit être entièrement fonctionnel d'ici la fin de 2025. D'ici là, afin de veiller à ce que la collecte des matières recyclables ne soit pas perturbée pendant la transition, des contrats seront proposés aux municipalités pour qu'elles continuent d'offrir leurs services.

En plus de participer à l'atteinte des cibles de récupération pour les cinq grandes catégories de matières (papier, plastique rigide, plastique souple, verre et métal), les producteurs de boissons devront collectivement atteindre, entre 2026 et 2029, un taux de récupération de 75 % pour leurs contenants, y compris les contenants multicouches et, par la suite, de 80 %. Pour atteindre ces objectifs, les producteurs de boissons ont réalisé qu'ils devront assurer une collecte sur d'autres sites, au-delà des sources admissibles obligatoires. CBCRA sera responsable de superviser la collecte de ces contenants de « sources inadmissibles », comme les entreprises, les piscines, les arénas et les centres communautaires.

Pour l'instant, très peu d'autres détails concernant les contenants multicouches sont connus. De manière générale, nous sommes ressortis de nos échanges avec le sentiment rassurant que les contenants multicouches d'aliments et de boissons de toutes les tailles recevraient le même degré d'attention de la part des ORP que les autres types de contenants recyclables. Nous avons également obtenu l'assurance que les contenants multicouches figureront sur la liste harmonisée des matières qui entrera en vigueur en 2026, ce qui signifie que tous les types de contenants multicouches provenant de toutes les sources admissibles de la province seront acceptés à des fins de recyclage. Entre-temps, les municipalités continueront de déterminer ce que les résidents pourront déposer dans leur boîte bleue. Actuellement, une poignée d'entre elles n'acceptent toujours pas les contenants multicouches. Pour ce qui est du tri, tout indique pour l'instant que les ORP exigeront vraisemblablement des centres de tri qu'ils produisent des ballots séparés de contenants multicouches, ce qui permet un recyclage optimal de ce type de contenant. Cet aspect reste toutefois à confirmer.

suite à la page 4...



La directrice générale du CCMCM en compagnie d'Eden Cameron, coordonnatrice du service des matières résiduelles à la ville de Kingston (à droite) devant un ballot de contenants multicouchés.

INFOLETTRE - ÉTÉ 2022

Une fois le système de collecte organisé, les autres étapes s'enchaîneront rapidement en vue du lancement prévu pour l'an prochain. Les principaux ORP proposeront conjointement des activités de promotion et d'éducation dans le cadre du système commun de collecte. Pour sa part, CBCRA mènera ses propres initiatives pour appuyer l'atteinte des cibles de contenants de boissons et a déjà commencé à planifier une campagne de sensibilisation provinciale qui inclura les contenants multicouchés. Puisque les ORP seront individuellement responsables d'autres aspects du programme des boîtes bleues après la collecte, chacun d'entre eux devra se procurer les services de tri nécessaires auprès des centres de tri. Des ententes seront ensuite établies avec les débouchés en vue du recyclage des matières. CMO a même fait allusion à la possibilité de collaborer avec des homologues d'autres provinces afin de favoriser les entreprises canadiennes de recyclage. Une chose est sûre, les mois à venir promettent d'être tout sauf tranquilles.

PROFILS DE CENTRES DE TRI : VILLES DE KINGSTON ET DE PETERBOROUGH

Au cours des derniers mois, Isabelle Faucher, directrice générale du Conseil canadien des manufacturiers de contenants multicouchés, a eu l'occasion de visiter deux centres de tri de l'Ontario, l'un était situé à Kingston et l'autre à Peterborough.

Centre de tri de la Ville de Kingston

Le 14 avril 2022, Isabelle a eu l'occasion de visiter le centre de tri de la Ville de Kingston. Elle y a rencontré Eden Cameron, coordonnatrice des services relatifs aux matières résiduelles, et s'est entretenue avec Adam Mueller, superviseur d'équipe.

Le centre dessert plus de 57 000 ménages de la région de Kingston, ainsi que de nombreuses municipalités environnantes. Sa capacité de traitement annuelle est estimée à 11 550 tonnes, et elle a vendu près de 113 000 tonnes de contenants multicouchés (CMC) en 2021. Le centre produit des ballots séparés de CMC depuis au moins 1999. De modestes travaux de rénovation y ont été réalisés il y a un an et demi pour améliorer l'équipement de tri. La société Emterra fournit les services de traitement, mais la Ville commercialise elle-même les ballots de matières recyclables.

À Kingston, les contenants multicouchés sont collectés concurremment avec les matières fibreuses plutôt que les contenants d'emballage pour éviter qu'ils ne concurrencent les autres matériaux tridimensionnels. Au centre de tri, les contenants multicouchés sont triés manuellement à la fin de la chaîne des matières fibreuses. Les contenants multicouchés qui se retrouvent par erreur sur le convoyeur réservé aux contenants d'emballage sont retirés par les trieurs qui les transfèrent sur le convoyeur des matières fibreuses lorsque cela est possible.

Au dire des membres de l'équipe de Kingston, le centre reçoit actuellement davantage de contenants multicouchés que par les années passées (p. ex., des contenants pour les bouillons et les substituts de produits laitiers comme le lait d'amande). D'après leur expérience, les contenants sont généralement propres à leur arrivée au centre de tri.

Tout en reconnaissant que les fluctuations de prix sur le marché des contenants multicouchés peuvent constituer un réel défi, les membres de l'équipe du centre de tri de Kingston encouragent néanmoins les autres centres à envisager la production de ballots séparés de contenants multicouchés, précisant que ce matériau représente à lui seul entre cinq et six chargements par année pour le

suite à la page 4...



INFOLETTRE - ÉTÉ 2022

centre de Kingston, ce qui justifie amplement de déployer des efforts pour le détourner des sites d'enfouissement.

En vertu de la nouvelle réglementation pour les boîtes bleues, Kingston doit réaliser la transition de son programme en 2025. Pour l'heure, la Ville en est toujours à déterminer comment elle compte procéder pour ce qui est des opérations après collecte.

Centre de tri de la Ville de Peterborough

Le 10 mai dernier, Isabelle a également pu visiter le centre de tri de la Ville de Peterborough. À cette occasion, il lui a été possible de s'entretenir avec David Deem, directeur principal des opérations (pour les centres de tri de Peterborough et de Renfrew) et Todd Petherick, superviseur du centre de tri. Tous deux travaillent pour la société Emterra.

Propriété de la Ville, ce centre de tri dessert la Ville et le Comté de Peterborough et exploite un programme à deux flux, le premier étant destiné aux contenants et le second aux produits de papier et aux pellicules de plastique. Le centre de tri de Peterborough fonctionne avec une seule équipe par jour, traite quelque dix tonnes de déchets par heure et produit environ 15 000 tonnes de matières par année.

Selon l'équipe de Peterborough, la production de ballots de contenants multicouches est une exigence de la Ville de Peterborough en vigueur depuis plusieurs années. Le centre de tri a été modernisé en 2019. Entre six et huit millions de dollars ont été investis à cette occasion dans l'achat d'équipements. Le processus opérationnel est désormais entièrement automatisé, un écran ultramoderne faisant office d'interface personne-machine — il suffit de peser sur un seul bouton pour produire une recette de matières fibreuses. Les matières fibreuses et les contenants sont traités à des jours différents, le système étant commuté en conséquence.

À Peterborough, les contenants multicouches sont prélevés à la main du convoyeur de résidus de contenants. L'équipe du centre de tri estime que les contenants multicouches composent environ 95 % des ballots de matières multicouches, les gobelets pour breuvages chauds représentant quant à eux quelque 4,5 %.

La petitesse des installations (la superficie du centre est d'environ 15 000 pieds carrés) est largement compensée par les innovations technologiques. La taille réduite de l'usine a incité l'équipe de Peterborough à installer un ensemble de conduits au plafond par le biais duquel certains matériaux, dont les contenants multicouches, sont acheminés par soufflage vers leurs réserves respectives.

Les centres de tri de Kingston et de Peterborough sont la preuve que même les petites usines de triage peuvent se montrer redoutables. Chacun de ces centres a su, à sa manière, tirer parti de son expertise, de sa créativité et des ressources à sa disposition pour exercer un impact positif majeur sur le recyclage des contenants multicouches.



Le centre de tri de la ville de Peterborough a été modernisé en 2019. Entre six et huit millions de dollars ont été investis à cette occasion dans l'achat d'équipement. La ville en a profité pour installer des affiches qui identifient des étapes clés du processus de tri.



CONSEIL DES
MANUFACTURIERS
DE CONTENANTS
MULTICOUCHES

6

INFOLETTRE - ÉTÉ 2022

LE CONSEIL CANADIEN DES MANUFACTURIERS DE CONTENANTS MULTICOUCHES LANCE AU QUÉBEC L'ÉDITION 2022 DU PROGRAMME DE BOURSES POUR L'ÉDUCATION AU RECYCLAGE DANS LES COLLECTIVITÉS

Le 22 avril dernier, le Conseil canadien des manufacturiers de contenants multicouches lançait la deuxième édition de son Programme de bourses pour l'éducation au recyclage dans les collectivités. Il s'agit d'un programme conçu pour appuyer et bonifier l'éducation au recyclage dans les collectivités canadiennes.



Informez vos citoyen-ne-s sur la façon de bien récupérer leurs contenants multicouches

Jusqu'à 15 organisations québécoises pourront recevoir 2 000 \$ chacune pour leurs efforts en matière d'éducation au recyclage qui inclut les contenants multicouches.



Cette année, le programme vise la province de Québec. Les 15 premières organisations à s'inscrire au programme seront admissibles à une bourse de 2000 \$ chacune en démontrant leurs efforts en matière d'éducation à la récupération et au recyclage qui comprendront les contenants multicouches d'aliments et de boissons.

Ce programme de bourses s'adresse aux organisations québécoises qui éduquent les résidents et résidentes aux programmes de récupération locaux. Il peut s'agir de villes, de MRC, de centres de tri (à but non lucratif et à but lucratif), de régies de gestion des matières résiduelles, d'autorités responsables de la gestion des matières résiduelles ou de tout autre organisme qui a pour mandat de fournir de l'éducation au recyclage.

La date limite pour s'inscrire était le 3 juin dernier et les participants ont maintenant jusqu'au 25 novembre pour soumettre leurs réalisations. Nous avons hâte de partager le fruit de leurs efforts au cours du mois de décembre.

ÉCOÉCOLES CANADA ET LE CONSEIL CANADIEN DES MANUFACTURIERS DE CONTENANTS MULTICOUCHES S'ASSOCIENT POUR LA PRODUCTION D'UNE VIDÉO SUR LE RECYCLAGE DES CONTENANTS MULTICOUCHES

ÉcoÉcoles Canada est un organisme voué à l'éducation environnementale qui se consacre à habiliter les jeunes à créer un changement positif et transformateur dans leurs communautés scolaires. ÉcoÉcoles offre un programme de certification pour les écoles de la maternelle à la 12e année qui favorise l'apprentissage environnemental et l'action climatique.

Le Conseil canadien des manufacturiers de contenants multicouches a le plaisir de s'associer à ÉcoÉcoles depuis deux ans. Plus récemment, cette collaboration s'est concentrée sur la production d'outils de communication pour appuyer la récupération des contenants multicouches dans les écoles. Dans le cadre de

ce partenariat, ÉcoÉcoles a filmé une courte [vidéo sur le recyclage des contenants multicouches](#) à l'école TFS de Toronto en octobre 2021.



recyclonslescmc.ca



ecoschools.ca/fr